DAJI/2023/ARRETE/CP/composition/13

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 21 mars 2023 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Alexandrine BERTAUD en qualité de Présidente suppléante de la commission pédagogique,
Vu la proposition de la Directrice de l'UFR Pharmacie du 1er décembre 2022,

ARRETE :

Article 1
La commission pédagogique de **l'UFR Pharmacie** est composée comme suit :

Monsieur Pascal RATHELOT – professeur des universités - Président
Madame Alexandrine BERTAUD – maître de conférence - Présidente suppléante
Monsieur Philippe GARRIGUE – enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue

Pour le DEUST préparateur / Technicien de pharmacie

Monsieur Stéphane HONORE – enseignant-chercheur
Madame Marie-Anne ESTEVE – enseignant-chercheur
Monsieur Florian CORREARD – enseignant-chercheur
Monsieur Philippe BESSON – professionnel extérieur à l'établissement

Pour la Licence professionnelle industries chimiques et pharmaceutiques

Monsieur Philippe PICCERELLE – enseignant-chercheur
Monsieur Pierre Henri VILLARD – enseignant-chercheur
Monsieur Hervé ZAMBONI – professionnel extérieur à l'établissement

Pour le Master Ingénierie de la santé tous parcours médicaments et produits de santé

Madame Sandrine ALIBERT – enseignant-chercheur
Madame Florence GATTACCECA – enseignant-chercheur
Monsieur Benjamin GUILLET – enseignant-chercheur
Monsieur Philippe PICCERELLE – enseignant-chercheur
Monsieur François DEVRED – enseignant-chercheur
Monsieur Joseph CICCOLINI – enseignant-chercheur
Monsieur Maxime ROBIN – enseignant-chercheur
Madame Florence SABATIER – enseignant-chercheur

Pour le Master Ingénierie de la santé tous parcours prévention des risques et nuisances technologiques

Monsieur David BERGE-LEFRANC– enseignant-chercheur
Monsieur Duje BURIC – enseignant-chercheur
Monsieur Cyril PUJOL – professionnel extérieur à l'établissement
Monsieur Olivier BATAILLE – professionnel extérieur à l'établissement

Pour le Diplôme de Formation Générale en sciences pharmaceutiques (2ème et 3ème années)

Madame Nathalie BARDIN– enseignant-chercheur
Monsieur Thierry TERME – enseignant-chercheur

Pour le diplôme de formation approfondie (DFA) filière officine

Monsieur Edouard LAMY– enseignant-chercheur
Madame Caroline DUCROS – enseignant-chercheur

Pour le diplôme de formation approfondie (DFA) filière industrie

Monsieur Philippe PICCERELLE – enseignant-chercheur
Monsieur Jérémy MAGALON – enseignant-chercheur

Pour le diplôme de formation approfondie (DFA) filière internat

Madame Laurence CAMOIN – enseignant-chercheur
Monsieur Guillaume HACHE – enseignant-chercheur

Article 2
Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR Pharmacie en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3
La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'UFR Pharmacie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 11 mai 2023,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Université d'Aix-Marseille · AMU ·